

Correspondance

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **27 (1898)**

Heft 12

PDF erstellt am: **17.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

N° 2. — *Solution.* — $\frac{2}{3}$ du salaire = 350 fr. ; $\frac{1}{3}$ vaud $\frac{1}{2}$ de 350 fr. = 175 fr. Le salaire entier = $3 \times 175 = 525$ fr.

N° 1. — *Solution.* — Le capital vaudra autant de fois 100 fr. que 4 seront contenus de fois dans 350 fr.

Le $\frac{1}{4}$ de 30 = $7 \frac{1}{2}$; $70 \times 7 \frac{1}{2} = 807,50 \times 100 = 8,750$ fr.

D. Calcul écrit

I^{re} Série.

4. Le pont de Kirchenfeld à Berne est long de 229 mètres ; celui du Kornhaus de 355 mètres. Quelle est la différence entre ces deux longueurs ? — Rép. 126 m.

3. Combien une société de 38 personnes a-t-elle à payer pour aller de A. à Z., si un billet coûte 2 fr 85 cent. ? Rép. 108 fr. 30,

2. Une pièce de terrain rectangulaire, longue de 25 m., large de 14 m. a été achetée à raison de 6 fr. 50 le m². Combien faut-il vendre ce terrain, si je veux réaliser un bénéfice de $\frac{1}{10}$? — Rép. 2,502 fr. 50.

1. Quelqu'un achète une maison et paie les $\frac{2}{5}$ du prix d'achat. Pour le reste, il paie annuellement un intérêt de 1,260 fr. au taux de 4 %. Qu'est-ce que la maison a coûté ? — Rép. 52,500 fr.

N° 2. — *Solution.* — Surf. du terrain = 14 m. \times 25 m. = 25 m².

On l'a payé = $350 \times 6,50$ fr. = 2,275 fr.

Bénéfice du 10 % = $\frac{10 \times 2275}{100} = 227,50$ fr.

Prix de vente = 2502,50 fr.

N° 1. — *Solution.* — 4 fr. d'int. an. sont rapp. par 100 fr.

1,260 fr. d'int. an. sont rapp par x .

$x = \frac{100 \times 1260}{4} = 31,500$ fr.

31,500 fr. représentent les $\frac{3}{5}$ du prix d'achat.

$\frac{1}{5}$ du prix d'achat = $\frac{31,500}{3} = 10,500$ fr.

Le prix d'achat = $5 \times 10,500$ fr. = 52,500 fr. (*A suivre.*)

CORRESPONDANCE

*Conférence officielle des instituteurs du IV^e arrondissement,
au Pensionnat de Fribourg, le 5 novembre 1898*

Il est neuf heures et demie ; les groupes d'amis se dispersent et la séance s'ouvre par la prière.

M. l'Inspecteur Perriard, président, souhaite à tous la plus cordiale bienvenue.

La participation est nombreuse; l'appel nominal signale deux absences seulement.

Un nouveau secrétaire est nommé en remplacement de M. Marmy, démissionnaire, à qui M. le Président adresse ses meilleurs remerciements.

Les tractanda suivants sont à l'ordre du jour :

- 1^o Questions administratives ;
- 2^o Conseils pédagogiques sur l'enseignement des différentes branches ;
- 3^o Directions sur la tenue du Cours de perfectionnement ;
- 4^o Divers ;
- 5^o Leçon de dessin.

I. Questions administratives.

Les nombreux desiderata formulés dans les Rapports annuels restent parfois sans écho, parce que l'instituteur néglige de faire les démarches nécessaires auprès des autorités locales.

La fréquence des retards apportés dans l'envoi des différents rapports montre que l'enseignement des paraboles ne diminue point le nombre des ouvriers de la onzième heure. Toutes les demandes de formulaires doivent être adressées au Dépôt central du matériel scolaire. N'imitons pas la cigale de la fable : prévoyance est mère de la sûreté.

Le Comité de la Société fribourgeoise d'éducation met à l'étude la question suivante :

Quelle tendance faut-il donner à l'éducation de la jeune fille en vue de la position sociale de la femme ?

Ce premier sujet étant spécialement destiné à l'éducation féminine, le suivant pourra lui être substitué :

Emploi du Livre de lecture, 3^{me} degré, aux points de vue de la rédaction, de la grammaire, de l'orthographe, de la récitation et du vocabulaire.

Si, au nouvel-an le 3^{me} degré n'est pas sorti de presse, la 2^{me} question sera celle-ci :

Quelle tendance faut-il donner à l'enseignement en vue de la préparation des élèves à leur future vocation (tendance professionnelle et surtout agricole).

Les travaux seront adressés à M. l'Inspecteur pour le 15 janvier, au plus tard.

La transmission des livrets-certificats est souvent défectueuse. Les notes qu'ils renferment ne doivent pas être exprimées en nombres fractionnaires.

Les conférences régionales seront pour l'instituteur un point de comparaison pour son enseignement ; on y traitera, — surtout cette année-ci, — les leçons de *dessin*, de *comptabilité* et de *géométrie*.

Un double de l'ordre du jour de chaque classe doit parvenir, au plus tôt, à M. l'Inspecteur.

M. le Président avait tracé, sur la table noire, un tableau hebdomadaire des leçons pour une école mixte. Ce tableau, ou répartition des heures, sera publié plus tard avec d'autres plus ou moins analogues.

II. Conseils pédagogiques sur l'enseignement des différentes branches.

« Qui toujours remet à demain,
Trouvera malheur en chemin. »

Ce dicton sera toujours vrai. Ne renvoyons jamais l'étude sérieuse d'une branche à la quinzaine qui précède l'examen de printemps. Pareilles aux plantes de serre chaude, ces connaissances, écloses dans un surmenage intellectuel, ne résistent pas aux premiers souffles de l'oubli.

Histoire Sainte. — Montrer, expliquer, faire raconter : Tel est le secret de rendre les *nouveaux tableaux bibliques* vraiment fructueux (relire à ce sujet l'excellent article publié par M. le Professeur Horner dans le *Bulletin* de juillet, page 156).

Langue française. — Certains instituteurs ignorent encore l'application de la vraie méthode pour fonder l'enseignement de la langue sur le *Livre de lecture*. Ici surtout, il ne faut pas marcher à l'aventure, c'est-à-dire : sans point de départ précis, sans chemin tracé, sans but déterminé. Le double écueil d'une marche trop lente ou trop rapide sera ainsi évité.

Le *Livre de lecture* est le champ d'activité où se coudoient et se concentrent toutes les branches ; c'est la base sur laquelle s'élève l'échafaudage de l'édifice de l'instruction. Il offre de nombreux modèles de descriptions, de narrations et de lettres. Que l'enfant connaisse, étudie, imite ces modèles comme le peintre une toile de maître.

Dans l'étude de la *Grammaire*, les étapes seront mesurées au préalable, de manière qu'au mois de mars toutes les principales règles aient été passées en revue. Voici, pour le degré inférieur, le programme que l'on doit se tracer :

Grammaire (à écrire au tableau noir ou sur de grandes feuilles suspendues dans la salle d'école).

Cours inférieur.

1. *Noms*

Personnes : le père.
Animaux : le chat.
Choses : le banc.

2. *Nombre*

Le père : singulier.
Les pères : pluriel.
L'eau : singulier.
Les eaux : pluriel.
Le cheval : singulier.
Les chevaux : pluriel.

3. *Genre*

Le ou un = masculin : le père.
La ou une = féminin : la mère.

4. *Adjectifs*

Qualité : bon. Le bon père.
Couleur : noir. Le chat noir.
Forme : rectangulaire. Le tableau rectangulaire

5. *Verbes*

L'enfant chante. Il chante.
Les enfants chantent. Ils chantent.

Calcul. — L'enseignement de cette branche comprend aussi les premiers éléments de géométrie et de comptabilité.

Dans la vie pratique, quand nos intérêts matériels sont en jeu, nous contrôlons toujours l'exactitude de nos calculs. A l'école, habituons aussi l'enfant à faire la preuve de ses opérations. Une distinction bien marquée existe dans les procédés employés pour la résolution des problèmes écrits ou oraux. Ne l'oublions pas, car alors les confusions seront moins fréquentes chez l'élève. Le décimètre cube, le mètre pliant, le tableau des poids et mesures peuvent être l'objet de nombreux exercices intuitifs. L'ingénieux tableau du calcul par Reinhard est aussi recommandé.

Géographie. — L'étude de la géographie de la Suisse doit être couronnée par quelques notions succinctes sur les pays limitrophes. Les récapitulations se feront intéressantes, rapides et fructueuses, soit par un voyage sur la carte, soit par une répétition graduellement approfondie de chaque canton en particulier. La connaissance de la situation des cols offre plus d'importance pratique que celle des sommets de nos grandes chaînes de montagnes.

Chant. — Le niveau est faible ; de sérieux progrès sont à réaliser. Peu d'écoles arrivent à une bonne exécution des chants à deux voix. La prononciation, la mesure, les nuances sont trop souvent reléguées à l'arrière-plan. Elles sont pourtant à la justesse des sons ce que les ombres sont au tableau. Les chants à étudier pendant cette année scolaire ont été indiqués dans le dernier numéro du *Bulletin pédagogique*.

Tenue des cahiers. — C'est le miroir où se reflètent l'ordre, la discipline, l'activité et les progrès d'une classe. Exigeons de nos élèves une écriture toujours soignée, une parfaite propreté, une disposition agréable et nous développerons dans leur esprit l'amour de la régularité, le sentiment et le goût de l'esthétique.

III. Directions sur la tenue du Cours de perfectionnement.

Le sectionnement du cours est souvent nécessaire ; il sera basé sur un examen préalable.

La lecture sera commune aux deux cours réunis. Puis, pendant que les plus forts reproduisent par écrit leurs lectures, les plus faibles continuent la lecture sous la direction du maître. Pour le calcul, les recrutables les moins avancés seront occupés au calcul oral pendant que la première division résoudra les problèmes écrits, et inversement. L'étude des connaissances civiques permet également de détruire ce cloisonnement des élèves.

Voici comment peut se répartir le temps consacré à chaque branche :

Lecture = $\frac{1}{2}$ heure ;
Composition = $\frac{1}{2}$ heure ;
Calcul = $\frac{1}{2}$ heure ;
Connaissances civiques = $\frac{1}{2}$ heure ;
Branches spéciales = $\frac{1}{2}$ heure.

Au cours de répétition l'enseignement ne doit pas être présenté comme aux enfants de l'école primaire. Il doit revêtir un cachet plus élevé qui écarte du jeune homme l'idée d'ennui attachée aux vieux manuels revus et ressassés à l'école primaire. L'aliment sans doute ne varie guère, mais l'assaisonnement sera changé.

Les recrutables peu développés et peu avancés recevront des leçons supplémentaires dont le nombre sera dicté par leur degré de connaissances. La Direction de l'Instruction publique publiera chaque année, dans la *Feuille officielle*, les noms des recrues qui auront obtenu, dans leur examen, les notes les meilleures et les plus faibles.

Parfois, des jeunes gens intelligents sont incapables de faire un bon compte-rendu de leur lecture. Cherchons-en d'abord la cause dans la précipitation qu'ils apportent à commencer.

Les règles de l'arithmétique seront étudiées successivement et avec méthode ; les cartes de Reinhard sont employées uniquement comme récapitulation. Les problèmes sur le % et le ‰ — si peu pratiques

qu'ils soient pour le campagnard — ne seront pas oubliés, en raison de leur fréquence dans les examens fédéraux.

Rappelons encore une fois l'amende infligée pour chaque absence non justifiée (1^{re} 0 fr. 60, 2^{me} 1 fr. 20, 3^{me} 1 fr. 80, 4^{me} citation à la Préfecture). Dans son Rapport hebdomadaire, l'Instituteur doit toujours indiquer si c'est la 1^{re}, ou la 2^{me}, ou la 3^{me}, etc. absence illégitime

IV. Divers.

Le niveau des traitements pourrait être élevé si les instituteurs intéressaient davantage les communes à leur sort.

La collecte annuelle en faveur de l'Orphelinat de Montet est instamment recommandée à la sollicitude du corps enseignant, L'instituteur profitera de cette circonstance pour développer un des beaux côtés de l'éducation : l'esprit de charité.

L'*Appendice du Règlement* général des écoles renferme des maximes pédagogiques très précieuses. Lecture attentive ne saurait être trop recommandée à l'éducateur.

L'observance des articles 51 et 52 du Règlement, concernant les punitions corporelles, laisse parfois à désirer. Un système disciplinaire basé sur l'émulation et l'emploi des bons points éviterait de nombreux désagréments.

L'étude d'une branche spéciale par l'instituteur est d'une grande utilité. Les jeunes maîtres surtout pourraient se perfectionner dans l'étude de la *langue allemande*, du *dessin*, de la *musique*, etc.

V. Leçon de dessin.

M. Pauchard, instituteur à Villarepos, expose avec beaucoup de clarté, au moyen d'exemples le tracé des modèles d'après la méthode genevoise. Il fait connaître également une excellente marche à suivre dans l'enseignement de cette branche : leçon de choses sur l'objet à dessiner, étude attentive de sa forme, puis tracé du motif.

L'aiguille de l'horloge a franchi les douze heures. M. l'Inspecteur, avant de lever la séance, prend la parole et adresse ses remerciements à M. Pauchard pour l'intérêt qu'il a su éveiller. A tous il nous souhaite ardeur et courage dans notre belle mission. Parfois le présent est sombre, la lutte âpre, le terrain aride, élevons nos cœurs et tournons nos regards vers Dieu, qui nous récompensera pleinement de tous nos efforts et de nos généreux sacrifices.

WICHT A. secrétaire.

Grolley le 16-XI-98.



DÉPOT CENTRAL DU MATÉRIEL SCOLAIRE

Messieurs les instituteurs sont avisés qu'ensuite des soins tout particuliers apportés à la publication du livre de lecture, 3^{me} degré, cet ouvrage ne pourra pas être livré aux écoles avant le 15 janvier prochain.

Il est rappelé au personnel enseignant que les petits montants dus au dépôt central peuvent être acquittés en évitant de frais, par l'envoi de timbres poste.

Fribourg, 25 novembre 1898.

L'administrateur : Ant COLLAUD.